



PROPOSITION DE 10 MESURES POUR AMÉLIORER LE BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX DE COMPAGNIE EN VILLE

Jusqu'à présent, les animaux de compagnie ont peu été pris en compte dans le débat public (alors que 50% des Français possèdent soit un chat soit un chien). Les Français confinés ont plébiscité leur présence et les bénéfices multiples qui en découlent : rupture de l'isolement, maintien de l'activité physique, baisse du stress, ... Durant cette période, ils ont été nos meilleurs amis et nous ont permis de lutter contre l'isolement de nos concitoyens dont nos aînés.

Améliorer le bien-être animal et penser l'animal comme résident à part entière des villes permet d'envisager concrètement une ville différente et de répondre aux attentes environnementales et sociétales des habitants.

Faciliter la sortie des animaux des domiciles, développer des espaces verts, créer des lieux de rencontres, c'est rompre avec l'isolement, renforcer l'activité physique des citoyens, recréer du lien social et s'inscrire dans une démarche verte et durable dans nos villes, tout en prenant en compte l'intérêt du bien-être animal pour un meilleur « vivre ensemble » (lutte contre les abandons, stérilisation, mesures de responsabilisation des propriétaires, campagne de sensibilisation pour le grand public...).

UNE VOLONTÉ POLITIQUE POUR REDONNER À L'ANIMAL SA PLACE DE CITOYEN



Nommer un élu en charge de l'animal en ville

- Etablir un responsable afin de proposer un interlocuteur en charge du suivi de la stratégie.



Faire en sorte que la Mairie récupère la compétence de la gestion des animaux errants

- Avoir un dispensaire vétérinaire.
- Mettre en place une cellule d'écoute ou de veille pour les cas de maltraitance.



Faciliter l'accès aux établissements publics

- Commencer par autoriser le personnel de la Mairie à venir travailler avec leur chien.



Améliorer l'accès aux espaces verts en ville

- Ouvrir de nouveaux espaces canins.
- Aménager des lieux clos dans les parcs.
- Mettre en place des créneaux horaires dédiés aux animaux de compagnie dans les parcs.



Faciliter l'accès aux transports en commun

- Rendre les transports gratuits pour tous les animaux de compagnie.
- Ne pas restreindre les transports à certaines catégories de chien.



MENER DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION



Mettre en place des actions concrètes pour sensibiliser le grand public au bien-être des animaux de compagnie

- Pour les enfants : programme de sensibilisation aux animaux de compagnie sur le temps péri/extra-scolaire (via appel à projet).
- Pour les personnes hospitalisées ou âgées : autoriser l'accueil des animaux et subventionner des activités de médiation animale dans les hôpitaux et EHPAD publics.
- Les personnes en situation de précarité : autoriser les chiens dans les centres d'hébergements d'urgence / Samu Social.



Mener une campagne contre l'abandon des animaux

- Réunir les parties prenantes, porter des messages en faveur de la responsabilisation collective des propriétaires et des témoins d'abandon.



Promouvoir l'adoption en organisant un événement annuel en partenariat avec les refuges

- Sensibiliser le public sur les bénéfices de l'adoption vs. l'achat.
- Sensibiliser le public sur la lutte contre les élevages clandestins.

FAVORISER LA POSSESSION RESPONSABLE CHEZ LES PROPRIÉTAIRES



Faciliter la vie des propriétaires d'animaux

- Lancer une étude sur les attentes et besoins des propriétaires.
- Mettre à disposition un guide sur les animaux en ville.
- Développer une application (via un marché public) permettant de faire la promotion des lieux pet-friendly et des infrastructures disponibles.
- Organiser des promenades canines ou des formations avec un éducateur canin (via une délégation de service public).



Favoriser la responsabilité des possesseurs

- Des pénalités plus lourdes en cas de non-respect de la propreté (pour améliorer le vivre ensemble sur le long terme).
- Des pénalités pour abandons/maltraitance.